

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE****2EME REUNION DE 2017****Séance du 5 avril 2017**CD20170405_44
id. 3165

L'an deux mille dix-sept le cinq avril , les membres du Conseil Départemental légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.

Présents :

M. ASTRUC, Mme BAULU, M. BEQ, M. BERTELLI, Mme BOURDONCLE, Mme CABOS, Mme COLOMBIE, Mme DEBIAIS, Mme FERRERO, M. GONZALEZ, M. HEBRARD, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, Mme RIOLS, M. ROGER, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, Mme TURELLA-BAYOL, M. VIGUIE, M. WEILL

Absent(s) représenté(s) :

M. ALBUGUES (pouvoir à Mme JALAISE), Mme BAREGES (pouvoir à Mme FERRERO), M. BAYLET (pouvoir à Mme LE CORRE), M. BESIERS (pouvoir à Mme COLOMBIE), M. DEPRINCE (pouvoir à Mme NEGRE), M. DESCAZEUX (pouvoir à Mme MORVAN)

Nombre de membres du Conseil Départemental : 30

Quorum : 16

Le quorum légal étant atteint, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

**VALORISATION DU CHEMIN DE SAINT-JACQUES DE
COMPOSTELLE**

Lors du Budget Primitif 2016, l'Assemblée départementale a adopté le programme de valorisation du Chemin de Saint-Jacques de Compostelle,

Grand Itinéraire Culturel Européen, et a validé le principe d'une maîtrise d'ouvrage départementale sur la signalétique et sur l'acquisition du mobilier pour les aires de détente.

Pour rappel, un premier programme de signalisation des entrées du département, de sécurisation des traversées de routes, et de mise en place d'éco-compteurs a été engagé dès 2015.

La poursuite de cette opération de valorisation du Chemin de Saint-Jacques de Compostelle concerne :

- la mise en place de haltes-repos et d'aires de pique-nique,
- la signalétique directionnelle,
- la sécurisation de certains tronçons.

1 - Mise en place de haltes-repos et aires de pique-nique pour la saison 2017

Une première enveloppe à hauteur de 30 000 € a été votée lors du BP 2016, et a permis de passer commande auprès de la société Pic Bois Pyrénées de la fourniture de mobilier pour l'équipement du Chemin de Saint-Jacques de Compostelle.

Le mobilier comprend 3 tables de pique-nique, 3 corbeilles, 8 bancs standard et 11 portes sacs à dos. Ainsi, 8 haltes de repos et 3 aires de pique-nique seront installées courant avril 2017 par le Centre Technique Départemental sur les lieux d'implantation repérés le long de l'itinéraire.

2 - Signalétique directionnelle pour la saison 2017

Le diagnostic de l'itinéraire met en évidence l'absence de signalétique indiquant les étapes du chemin de St Jacques. Un plan de jalonnement et une signalétique respectant la charte de l'itinéraire européen ont été réalisés.

Ce sont 13 poteaux et 15 lames qui seront installés par la Brigade verte du Département courant avril 2017 en zone rurale.

Concernant les zones urbaines, la pose sera effectuée par les communes concernées.

3 - Sécurisation de certains tronçons (2017-2018)

Le diagnostic a mis en exergue des points noirs en matière de sécurité de l'itinéraire.

Concernant les aménagements liés à la sécurisation de l'itinéraire, une étude cadastrale, est en cours de réalisation sur 2 tronçons :

- une section située sur la D57 à St-Amans de Pellagal sur environ 1km,
- une section entre Auvillar et Bardigues sur environ 3 kms.

Selon les solutions privilégiées, il pourra être envisagé de procéder à des acquisitions foncières sur ces tronçons en tant que de besoin. A ce jour, il est estimé au prix de 1 € le m² l'acquisition de bandes de 4 m sur un linéaire de 2 km environ.

Parallèlement, une étude a été menée par les Services de la Voirie et de l'Aménagement relative à la sécurisation d'un tronçon à l'entrée de Moissac (RD 957). Afin de sécuriser cette section, il s'avère nécessaire de réaliser un cheminement piétons par busage des fossés.

4 - Valorisation culturelle et patrimoniale du chemin (2017-2018)

La dernière phase du programme concerne la valorisation du patrimoine le long de cet itinéraire culturel par la valorisation des paysages, des sites et du patrimoine du Chemin de Saint-Jacques de Compostelle.

Une mission de recherche et d'élaboration des contenus en vue de la création de supports de médiation est en cours et devra permettre la mise en place d'une signalétique d'interprétation en 2018.

*

* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission aménagement du territoire, tourisme et patrimoine,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Prend acte de l'état d'avancement de l'opération de valorisation du chemin de Saint-Jacques de Compostelle ;
- Donne délégation à la Commission Permanente pour acter les acquisitions de terrains nécessaires à la sécurisation de tronçons longeant une route départementale ;

- Décide :
 - d'adopter pour 2017, une autorisation de programme de 50 000 € et de ratifier 30 000 € de crédits de paiement au titre des études ;
 - d'abonder l'autorisation de programme de 41 000 € et de ratifier 30 000 € de crédits de paiement au titre des équipements de signalisation et de mobilier.

Adopté à l'unanimité.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC